

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 27/03/2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 40 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 46 Vote(s) Contre : 2 Abstention(s) : 1	Objet : CCAL - Ordures Ménagères – Budget Primitif 2024 N° 2024-29
--	---

Présents (40) : PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, BLASCO Sabine, CARRERE Philippe, CAUMONT Marc, DESMARAIS Nadine, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, PRISSET Monique, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, LACAZE Noël, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, MIR André, SALAT Jacques, FORTUNE Didier, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

Absents (13) : PUCEL Matthieu, GRANGE JB, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, GAY Eric, PELIEU Michel, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

Procurations (9) :

- DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine
- ESCOULA Bernard à GALAUP Dominique
- MUR François à LACAZE Noël
- CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand
- SOLANA Michel à RICARD Louis
- DUBERNARD Alain à PETIT Caroline
- BALAGNA Patrice à CARRERE Philippe
- DARAN René à MIR André
- NARS Aline à AIZIER Philippe

Madame Maryse PUYAU a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Vice-Président en charge des finances présente le projet de budget ORDURES MENAGERES pour l'exercice 2024.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT inscrirait un montant de **2 963 874.47€** tant en dépenses qu'en Recettes.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT inscrirait un montant de **71 149.48€** tant en dépenses qu'en recettes.

Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

Berger
Levrault

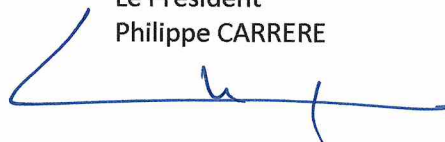
ID : 065-246500573-20240409-2024_29-DE

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents et représentés, le conseil communautaire approuve le budget primitif ordures ménagères 2024 tel que présenté par Monsieur le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

Château de Ségure

65240 ARREAU